



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2021

---

### Charmensac – Suc de Lermu

Fouille programmée (2021)

Fabien Delrieu

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/122664>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Fabien Delrieu, « Charmensac – Suc de Lermu » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 04 août 2022, consulté le 04 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/122664>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 août 2022.

Tous droits réservés

---

# Charmensac – Suc de Lermu

Fouille programmée (2021)

Fabien Delrieu

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

**Delrieu F. 2022** : *Le Suc de Lermu à Charmensac (Cantal)*, rapport de fouille programmée.

- 1 Le Suc de Lermu est une petite table basaltique, situé à 1 100 m d'altitude dans la commune de Charmensac dans le Cantal. Il possède une surface de 0,8 ha et domine le paysage alentour. Il est délimité par une série de falaises au nord, à l'est et à l'ouest, et par un fort pendage au sud, qui lui permet par ailleurs de se rattacher au plateau voisin du Bru par un modeste isthme large de quelques dizaines de mètres.
- 2 Le site a été mentionné dès les années 1950 et fait, par la suite, l'objet de plusieurs campagnes de sondages entre 1960 et 1966 sous la direction de M. Soubrier. Ces investigations, couplées aux travaux conduits par Alphonse Vinatié sur le site à la fin des années 1960, permettent d'identifier plusieurs occupations se succédant du Bronze final, à l'âge du Fer et à l'Antiquité tardive. Une campagne de sondages conduite en 2016 confirme ces différentes séquences d'occupation dont la plus précoce remonte au Néolithique moyen II. Par la suite, le site est investi de manière significative au cours du Bronze final III. C'est à cette période que semble avoir été érigé un rempart doté de noyaux vitrifiés. Après un abandon de quatre siècles, le site est finalement occupé au début de La Tène ancienne.
- 3 Une importante campagne de fouille conduite en 2021 a permis de préciser la nature et la chronologie des occupations se développant sur le site au cours du second âge du Fer et de l'Antiquité tardive.
- 4 La principale évolution issue des résultats de fouille conduite en 2021 a été la mise au jour d'une importante et inédite occupation laténienne du site. Cette dernière avait été pressentie en 2016 avec la découverte dans le sondage n° 1 d'une fibule de schéma La Tène II.

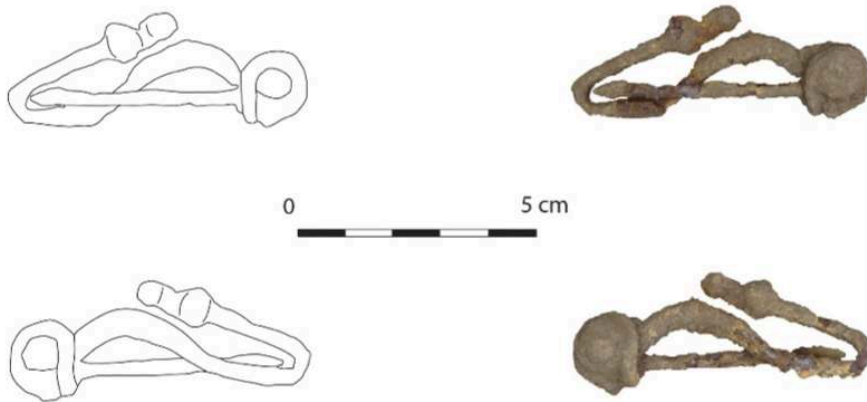
- 5 Cet horizon chronologique est avant tout caractérisé par la mise en place d'un système défensif. Ce dernier est fondé directement sur un possible état de fortification ancien du site (US 07). Il se présente sous la forme d'une masse de blocs de basalte liés à la terre (US 08). Surmontée d'une probable palissade en bois (US 10), elle est grossièrement parementée sur sa face extérieure et couverte sur sa face interne par une série de dalles de basalte posées en écaille. Ce système de protection semble devoir permettre d'évacuer rapidement l'eau de pluie de la partie haute du rempart, dans un souci évident de conservation, en direction d'un petit canal aménagé à la base de l'ouvrage défensif, le long de sa limite interne (fig. 1). Son comblement est par ailleurs très hydromorphe et a livré un abondant assemblage de mobilier attestant la présence de rejets de nature domestique. L'aménagement d'un empierré de 1 à 1,5 m de large longeant la limite interne de ce canal semble pouvoir être associé à une volonté de faciliter la circulation en arrière du rempart (fig. 2). Cet empierré est constitué de blocs de basalte posés à plat scellant directement le niveau de La Tène A. Cet ouvrage défensif et les éléments qui lui sont associés (canal et voie empierrée) sont partie intégrante de l'US 12 attribuée à La Tène B2 et C, qui correspond au niveau d'occupation. Outre l'abondant assemblage céramique, caractéristique de cette séquence, mis au jour notamment dans le comblement du canal (US 04), les bornes chronologiques de cette occupation sont constituées par la découverte de deux fibules mises au jour dans le même niveau (fig. 2). La plus ancienne a été découverte en 2021 et peut être attribuée à La Tène B2. La plus récente, découverte en 2016 (Delrieu 2018), est datée de La Tène C. En l'état actuel de la documentation concernant cette occupation, ces deux bornes marquent les deux terminus de cette occupation, probablement longue, qui couvre à l'évidence une bonne partie du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et probablement la première moitié du II<sup>e</sup> s. L'ensemble du mobilier céramique associé prend place dans l'intervalle chronologique ainsi défini. Au sein de cette occupation, les données stratigraphiques attestent que l'aménagement du rempart, et probablement de ses structures associées (canal et voie empierrée), marque la genèse de cette occupation, probablement au cours de La Tène B.

Fig. 1 – Vue du rempart en coupe associé avec le canal et la voie de circulation (correspondant à la coupe n° 2)



Cliché : équipe de fouille.

Fig. 2 – Fibule à pied libre mis au jour dans l'US 04 correspondant au comblement du fait n° 7



Fib. 002.

Cliché : équipe de fouille.

- 6 En arrière de l'ouvrage défensif précédemment décrit, un possible bâtiment à abside a été identifié. Sa fondation semble associée à l'US 12. Il n'a pas été fouillé en intégralité mais les éléments de mobilier associés aux niveaux superficiels semblent permettre d'attribuer un état de son fonctionnement à une séquence chronologique couvrant La Tène B2 et C. De nombreux éléments constitutifs d'une sole perforée associée à un possible four de type Sévrier ont été mis au jour de manière éparse en périphérie et à l'aplomb de ce bâtiment.
- 7 Les éléments de culture matérielle identifiés pour cette occupation attestent le développement d'une importante activité domestique sur le site au cours de cette séquence chronologique. La présence d'un catillus (fig. 3) dans le comblement du canal bordant le rempart est inédite en Haute-Auvergne pour cette séquence chronologique, où l'usage des meules rotatives n'était pas encore attesté.

Fig. 3 – Vue zénithale du catillus en place dans le comblement du fait n° 7



Cliché : équipe de fouille.

- 8 L'assemblage céramique constitue dorénavant un lot de référence à l'échelle départementale. Le Suc de Lermu correspond en effet au premier site d'habitat de La Tène B et C documenté dans le département du Cantal. Cet ensemble céramique, à l'instar de celui attribuable à La Tène A, est marqué par une forte proximité avec le Languedoc oriental, confirmant le tropisme méridional caractérisant cette région durant une bonne partie du second âge du Fer.
- 9 Par la suite, le site semble abandonné pendant plus de 500 ans avant qu'une nouvelle occupation ne se développe sur place au cours des v<sup>e</sup> et/ou vi<sup>e</sup> s. Elle se caractérise par la présence d'un niveau d'occupation (US 03) associé à un sol archéologique (sol n° 1). Aucune structure n'a été identifiée pour cet horizon chronologique. L'occupation qui s'y développe au cours de l'Antiquité tardive semble donc relativement lâche et n'a pas réellement correspondu à un réaménagement profond et durable du site, du moins dans le secteur fouillé. Il est probable que l'habitat en lui-même se localise à proximité immédiate de la zone de fouille. Comme sur d'autres sites de hauteur contemporains fortifiés au cours de la Protohistoire, le rempart ancien est délaissé. L'espace situé en arrière de cet ouvrage défensif probablement ruiné est alors dédié au rejet des reliefs de l'occupation domestique qui se développe probablement au centre du plateau. Cette hypothèse semble correspondre aux données observées au cours des fouilles conduites en 2021.
- 10 Il faudrait par la suite mener des campagnes de sondages sur les secteurs internes localisés au centre de la table basaltique pour mettre au jour d'éventuelles traces immobilières de cet habitat.

---

## INDEX

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtQGLpWkh9Gt>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBbIQq>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwopiLhK1Ek>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

**Année de l'opération** : 2021

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtB8WDYqd6u9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0hY4n8w1dJ>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt72ZgJwSIF7>

**sujets** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt36pke8yWxW>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtkP8rR1YLPg>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAGfCsZxQ5x>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtMmh3cNfKb3>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtA0mEYU6AUy>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrthQAINOX0GB>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrthr1ylBhyBN>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtvWHPMsEEqO>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNBrnOdtTU9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1tSmMf0T8>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0zYTSW9UyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtX6hgStZS6S>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtctue9VNjOc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtu9P4MNQ4K8>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtRx7Rc5oHkk>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtgJvAbEFhK7>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4StkSBEvk6>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt6VdPSiSDfs>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtu78zgTPSQH>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIqEHwJLuq0>

## AUTEURS

**FABIEN DELRIEU**

Ministère de la Culture

## DIRECTEURFOUILLES\_DESCRIPTION

**FABIEN DELRIEU**

Ministère de la Culture